

Le Ricochet

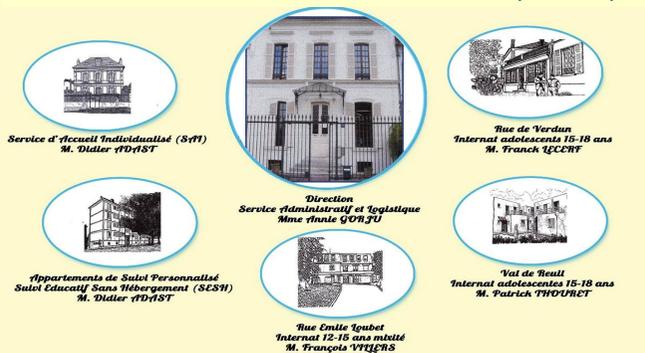
Ensemble Educatif Diversifié

Le caractère spécifique de la MECS Le Ricochet *Ensemble Educatif Diversifié* est d'offrir **différentes réponses éducatives aux besoins sociaux d'adolescents en difficultés**, lesquelles sont mises en œuvre par ses «4 services socio-éducatifs» sur plusieurs villes du département.

La démarche pédagogique de l'établissement est de **diversifier ses modalités d'hébergement et d'accompagnement** et d'**individualiser ses actions éducatives auprès des jeunes et des familles**.

Cette diversité de services socio-éducatifs offre aux jeunes accueillis dans l'établissement, la possibilité de **passerelles et/ou de relais internes** : l'objectif est d'assurer la continuité du parcours des jeunes, marqué par des étapes d'autonomie progressive, malgré les ruptures et les aléas inhérents à la vie des adolescents.

MECS LE RICOCHET *Ensemble Educatif Diversifié*



Direction et Administration

211, Rue de Verdun
BP 330—27203 VERNON Cedex
Tel : 02 32 71 02 03
Fax : 02 32 21 58 43
Mail : mecslericochet@lesfontaines.fr

4 Services Educatifs :

- **Service d'Accueil Individualisé (SAI)**
Chef de service éducatif : 02 32 21 81 36
Fax : 02 32 21 81 39
⇒ **Placement familial**
53, Avenue de Rouen
27200 VERNON
Equipe Educative : 02 32 21 61 55
- ⇒ **Appartements de Suivi Personnalisé (ASP)**
2, Rue Alsace Lorraine
27200 VERNON
Equipe Educative : 02 32 51 13 99
41, Cour de la Lance — Apt 317
27100 VAL DE REUIL
Equipe Educative : 02 32 59 04 63
- ⇒ **Mesure d'Accompagnement Educatif à Domicile (MAED)**
- **Service Adolescents (RDV)**
Chef de Service éducatif: 02 32 71 02 01
Fax : 02 32 21 58 43
209, Rue de Verdun
27200 VERNON
Equipe Educative : 02 32 71 02 00
- **Service Adolescents (VDR)**
Chef de Service éducatif: 02 32 61 30 18
Fax : 02 32 59 43 48
20, Cour des Mousquetaires
27100 VAL DE REUIL
Equipe Educative : 02 32 59 82 18
- **Service Pré-Adolescent(e)s (REL)**
Chef de Service éducatif: 02 32 51 85 93
Fax : 02 32 71 17 67
70, Rue Emile Loubet
27200 VERNON
Equipe Educative : 02 32 51 80 74



www.asso-lesfontaines.fr
Association Les Fontaines
Abbé Pierre Marlé

Pôle Protection de l'enfance

Le Ricochet



Service d'Accueil
Individualisé

S u i v i
E d u c a t i f
S a n s
H é b e r g e m e n t



Direction et Administration :
211 Rue de Verdun — BP 330
27203 VERNON Cedex
Tel : 02 32 71 02 03
Fax : 02 32 21 58 43

Une expérience et une expertise dans la prise en charge d'adolescents et adolescentes depuis 1971 :

Depuis 1996, la MECS Le Ricochet - Ensemble Educatif Diversifié, propose aux prescripteurs et aux familles un **Suivi Educatif Sans Hébergement** (mesure administrative).

Suite à l'actualisation du projet d'établissement (2009-2014), le placement à domicile (**SESH**), dans le cadre d'une décision administrative et/ou judiciaire, trouve sa pertinence en **complémentarité** des placements en internat (*principe de co-responsabilité, services ASE-UTAS/MECS*)

Le SESH s'adresse à des jeunes de 16-18 ans et exceptionnellement à des plus jeunes.

Cette modalité de placement et l'expérience du Service d'Accueil Individualisé répondent aux nouvelles préconisations de la réforme relative à la protection de l'enfance et aux besoins d'adolescents en rupture familiale.

Le Suivi Educatif Sans Hébergement (SAI) : une prestation dispensée géographiquement sur 3 UTAS :

- * Louviers
- * Vernon
- * Evreux

Une équipe qualifiée et expérimentée :

- * Un temps de chef de service
- * 1 éducateur/trice assure la prise en charge des jeunes bénéficiaires / 6 mesures
- * Un temps de psychologue

Des locaux sur Louviers et Vernon à disposition.

Un partenariat déjà construit :

- * Services sociaux de milieux ouverts (ADAEA, ASEF Les Nids, ASE / UTAS)
- * Tribunal pour Enfants, Parquet
- * Etablissements scolaires et professionnels (CFA, lycées, GRETA...)
- * Mission locale, Pôle emploi
- * CMP, hôpitaux de proximité (Elbeuf, Vernon, Evreux)
- * Bailleurs locaux, Eure Habitat, FJT...
- * Services de police
- * Mairies, CCAS
- * CAF, CPAM, Préfecture

Moyens techniques :

- * Réunions de service hebdomadaires
- * Analyse des pratiques 1 fois/mois
- * Formations continues

Obligations légales (loi du 2.01.2002 et du 5.03.2007) :

- ⇒ Signature d'un contrat entre la famille et le service gardien ASE / UTAS (échéances)
- ⇒ Signature d'un DIPIC (Document Individuel de Prise en Charge) entre la famille et l'établissement (objectif à atteindre)
- ⇒ Signature d'un contrat de séjour avec le jeune majeur et l'établissement (objectif à atteindre)

Prestations :

- * **Un suivi et un accompagnement éducatif et social adaptés aux besoins de chacun du lundi au samedi 12h :**
 - Des rencontres mises en place en interne / au domicile repéré du jeune (FJT ou appartement individuel ...)
 - Une action éducative modulée en fonction des particularités et de l'actualité de chaque situation (minimum 2/semaine)
 - La mise en œuvre d'un projet individualisé (*cf projet d'établissement*)
- * **Une permanence téléphonique 24h/24h et une intervention possible (en cas d'urgence) 365 jours par an**
- * **Un suivi psychologique :**
 - Une rencontre avec la psychologue du service est organisée à l'admission.
 - Par la suite, des entretiens sont possibles et conseillés
- * **Des rencontres régulières avec les prescripteurs afin d'évaluer les projets individualisés**